

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : ANTILACTIS BIOCANINA, Comprimé pelliculé

Titulaire : DOMES PHARMA

Composition : Aminophylline 20 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/2499547 6/2021

Date de décision : 19/07/2021